Jeudi 20 août 2015

Accueil des élèves de l' EPCL

Bienvenue !

Achat des livres chez Payot

- Vous avez reçu la liste des livres à acquérir chez **Payot**. N'attendez pas le jour de la rentrée pour les acheter !
- Votre liste fait office de justificatif pour la réduction spéciale.

- **FCB (ANG)** CHF 244.--,
- **FCB (ALL)** CHF 162.--,
- **FCE** CHF 342.--,
- **FCM** CHF 437.--.

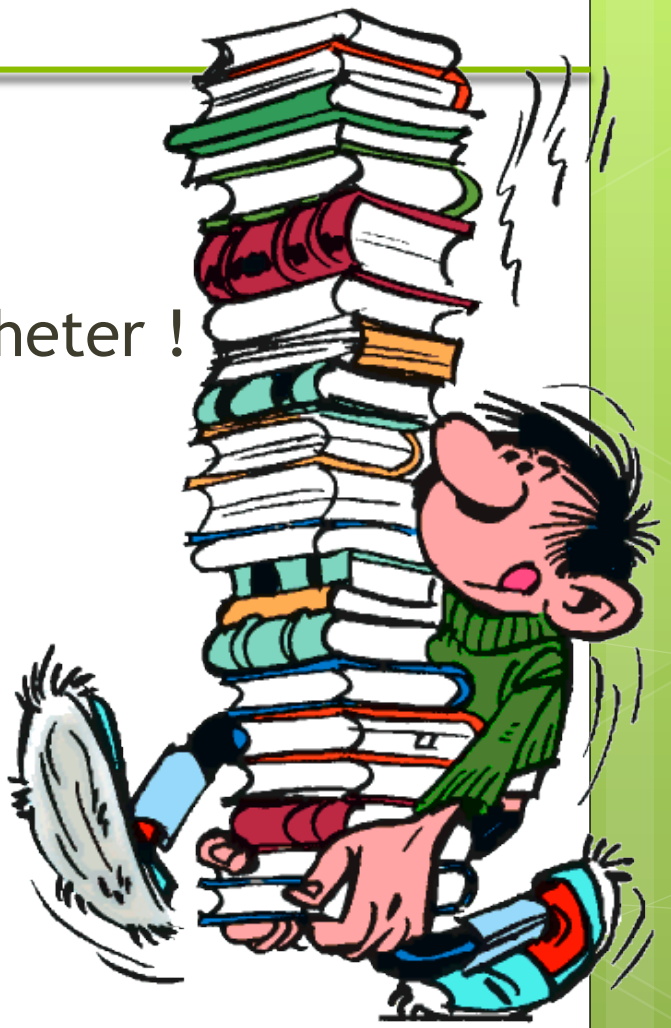

Achat des livres à l'EPCL

- **Première semaine** de cours, achat des ouvrages de **l'EPCL** selon horaire qui vous sera communiqué. Veillez à avoir la monnaie, une Postcard ou une carte Maestro.

- **FCB (ANG) CHF 166.--,**
- **FCB (ALL) CHF 160.--,**
- **FCE CHF 168.--,**
- **FCM 263 CHF .--.**

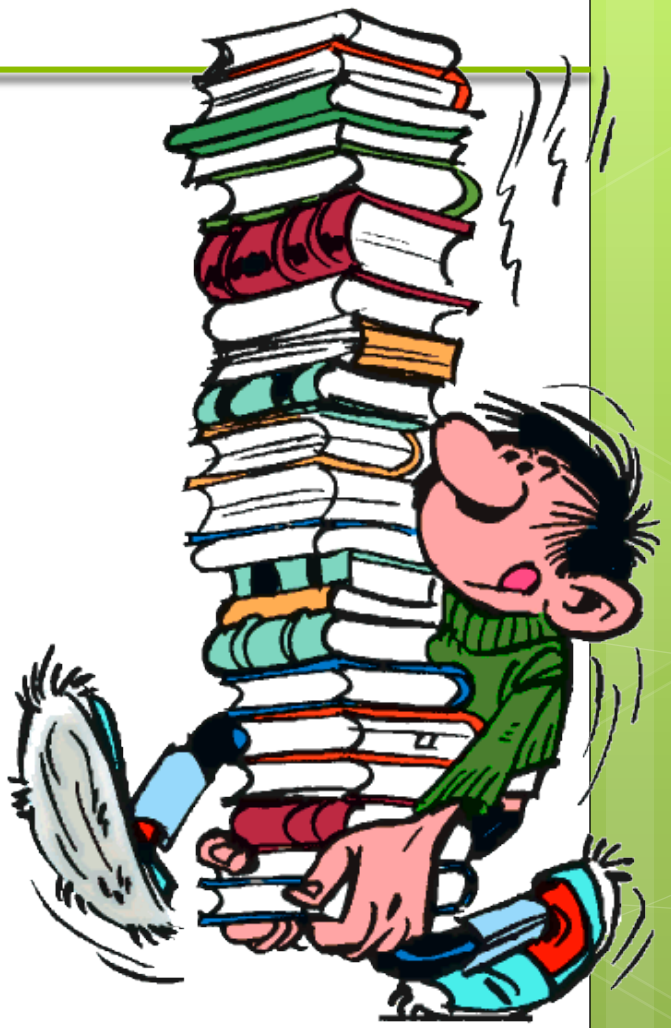

L'EPCL, c'est…

- Pas loin de 3'000 élèves
- Deux bâtiments
  - Rue du Midi
  - Vallée de la Jeunesse
- 80 ans d'existence

Site de la Vallée de la Jeunesse

Site de la Vallée de la Jeunesse, accès

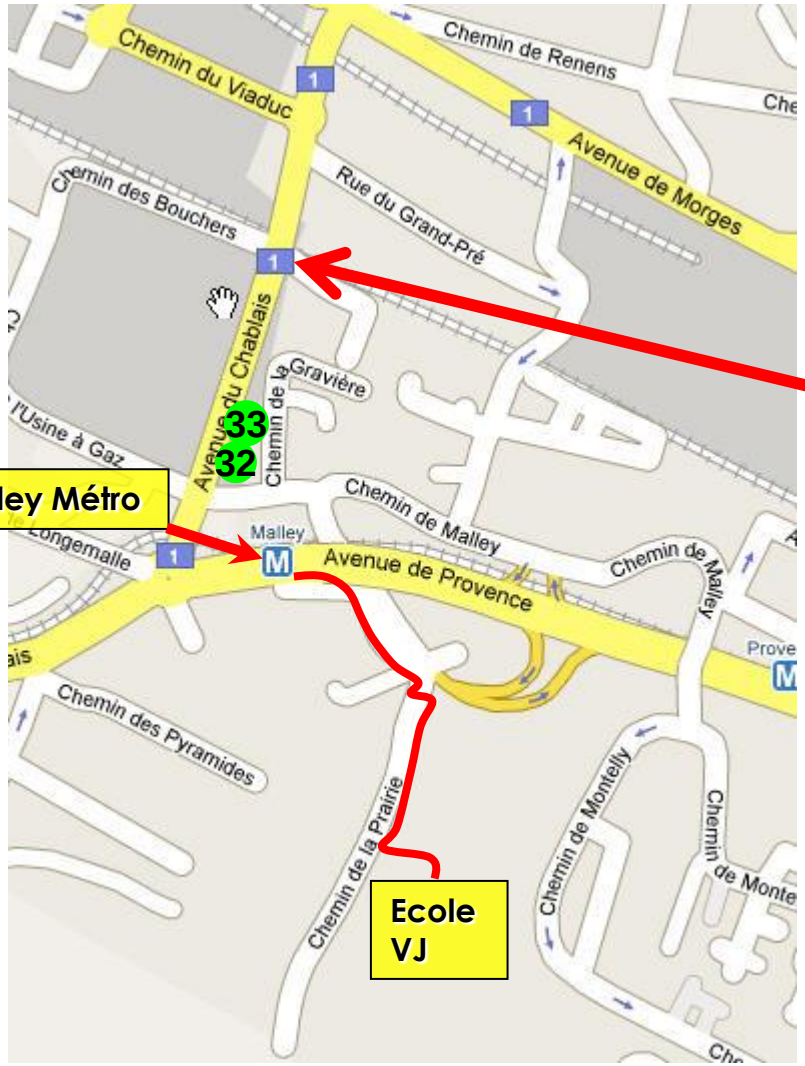

- TSOL, arrêt Malley
- Ligne 33 : arrêt Malley-Nord
- Ligne 32 : arrêt Malley-Nord
- RER, arrêt Prilly-Malley

- Passer sous le pont de la route (Av. de Provence)
- Descendre le chemin de la Prairie sur env. 150 m.

Site de la Rue du Midi

Lecture de l'horaire en ligne

FCE 1E - Année 2015-2016

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h15		ICA [FCE 1EP.1] / ICA [FCE 1EP.2]	Allemand VJ 006		
9h00 / 9h05					
9h50					
10h10		ES/Econ. VJ 317	Sports VJ GYMNY		
10h55 / 11h00					
11h45 / 11h50					
12h35 / 13h00			INFO VJ 201-i		
13h45 / 13h50		Français VJ 317	CID VJ 201-i		
14h35 / 14h55			ES/Economie VJ 009		
15h40 / 15h45		Anglais VJ 317			
16h30 / 16h35					
17h20 / 17h30					

VJ206 - i

Un monde en changement permanent…

- Vérifiez l'horaire de votre classe le jour d'avant les cours…
- Les salles attribuées peuvent avoir changé !

Réseau apprentis de l'EPCL

Problème ?
Question ?

Personnels Santé

- Service santé infirmières
- Médiateurs
- Doyen de site

Financiers

- Conseillère aux apprentis
- Médiateurs
- Doyen de site
- Commissaire professionnel

École

- Maître principal
- Maître de classe
- Secrétariat
- Doyen de site
- Médiateurs
- Maîtres socio-profes-sionnels

Employeur

- Commissaire professionnel
- Conseillère aux apprentis
- Médiateurs
- Doyen de site

Encadrement professionnel

- Conseillère aux apprentis
  Mme Lovat-Galé

- Commissaires professionnels
  - Mmes Rosselet, Schmid, Blanchard, Jaccard, Rey, Parisod, Perrin
  - MM. Turrian et Nendaz

Rôle du conseiller aux apprentis

- Proposer une médiation
- Soutenir
- Collaborer

Commissaires professionnel-le-s par branche

Branches	Commissaires
Administration publique	Mmes Blanchard et Rosselet
Assurances privées	Mme Perrin
Service et administration, Notariats, Santésuisse, Hôpitaux et Cliniques (yc ADB)	Mmes Jaccard, Parisod et Schmid et M. Nendaz
Banques	Mme Rosselet
Fiduciaire/Immobilière	M. Turrian
Agences de voyages, HGT, Communication et Transports publics	Mme Parisod
Commerce, Automobile, Construire et Habiter, Logistique et Transports internationaux	Mme Rey

Rôle du commissaire professionnel

- Autoriser
- Visiter
- Collaborer

Où nous trouver ?

- http://www.vd.ch/themes/formation/apprentissage/lentreprise/surveillance/
- Téléphoner

Le service de santé de l'EPCL se présente

2 infirmières et 1 infirmier

A la VJ (FCB, FCE, FCM, ADB, ACD, LIB, AID, MPES)

- Michèle Vidal (70%)
- Ahmed Kanouni (50%)

A la RM (APH, GCD)

- Laurence Cattin (60%)

Le service de santé de l'EPCL se présente

4 PRESTATIONS PRINCIPALES :

- **Soins et conseils** en santé physique, mentale et sociale *(maux de tête, de ventre, déprime…)*
- **Soutien – Relation d'aide**
  (*difficultés familiales, consommations…)*
  Ecoute, accompagnement et orientation
  Aide aux démarches (téléphone, rendez-vous…)
- **Promotion de la santé et prévention**
  Rencontres avec les 1ères années
  Mise en place de projets liés à vos besoins (Equipe PSPS)
- **Gestion des premiers secours**
  Pharmacies de secours sans médicaments disponibles aux secrétariats

Le service de santé de l'EPCL se présente

→ **Permanences** :

VJ : ouverture tous les jours

RM : horaires particuliers affichés

→ **Entretiens** avec ou sans rendez-vous

Le service de santé de l'EPCL se présente

Elèves à besoins particuliers :

- Epilepsie, diabète, allergies, maladies chroniques
- Difficultés motrices
- Autres problèmes de santé ayant un impact sur les cours

Prière de s'annoncer au service de santé très rapidement.

Confidentialité – Secret professionnel

Une formation en école duale

Formation en école
et formation en entreprise

Formation	1ère année	2ème année	3ème année
FCB-FCE	2 j. de cours par semaine 3j. de pratique		1j. de cours/s. 4 j. de pratique
FCM (MPES)	2 j. de cours par semaine 3 j. de pratique		

Une formation en école duale

- Évaluations école et évaluations entreprise
- Examens école et examens entreprise

RAP, les trois clés de réussite à l'EPCL

Régularité

- Présence aux cours et à tous les travaux écrits
- Devoirs à domicile faits systématiquement et complètement
- Repos et sommeil pour une meilleure attention en classe

Attitude

- Respect des enseignants et du cours (on arrive à l'heure, on n'interrompt pas une explication, on reste poli, on garde le silence durant les explications, on lève la main pour demander la parole)
- Respect des camarades (on ne se moque pas d'un camarade qui se trompe, on n'essaie pas de régler un conflit pendant le cours)
- Respect du matériel

Participation

- Écouter
- S'intéresser, poser des questions
- Répondre aux questions, accepter de se tromper

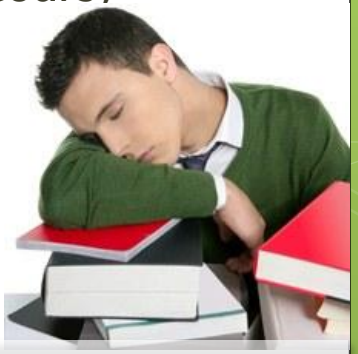

Winner en boîte, looser au cours !

Moyennes et évaluations à l'EPCL FCE-FCB-FCM

- Principes généraux de l'évaluation
  - Les notes vont de 1 à 6 par demi point
  - Dans chaque branche une moyenne semestrielle est établie et arrondie au demi point.
  - La promotion est semestrielle ainsi que les bulletins de notes.
  - La moyenne générale d'un semestre se calcule par un arrondi au dixième (4,2 / 4,3 …)
  - En fin de 2ème année : examen final avancé d'I.C.A. pour tous les élèves de formation commerciale CFC.

Conditions de promotion

- **FCB** (semestres 1, 2 et 4)
  - moyenne générale égale ou supérieure à 4.0, l'économie compte double, l'ICA (informatique) compte double.
- **FCE** (semestres 1, 2 et 3)
  - moyenne générale égale ou supérieure à 4.0, l'économie compte double
  - pas plus de 1.0 point négatif, les points négatifs d'économie comptent double
- **FCM** (semestres 1-2-3-4)
  Bulletin de maturité :
  - moyenne générale égale ou supérieure à 4.0
  - pas plus de 2.0 points négatifs
  - pas plus de deux branches insuffisantes
  - **Le bulletin de maturité fait foi pour la réussite semestrielle**
  - Les notes de CFC sont aussi indiquées sur le bulletin.

Les branches n'ont pas toutes la même valeur

Pondérations FCE

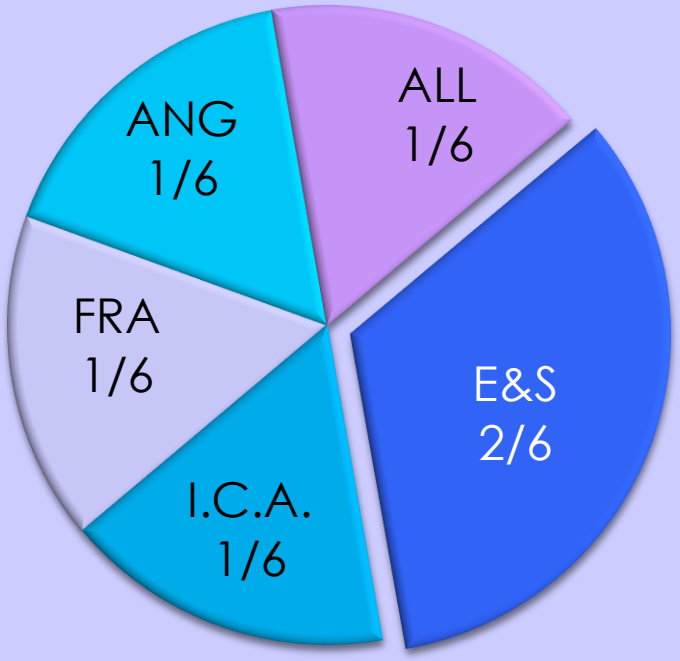

Pondérations FCB

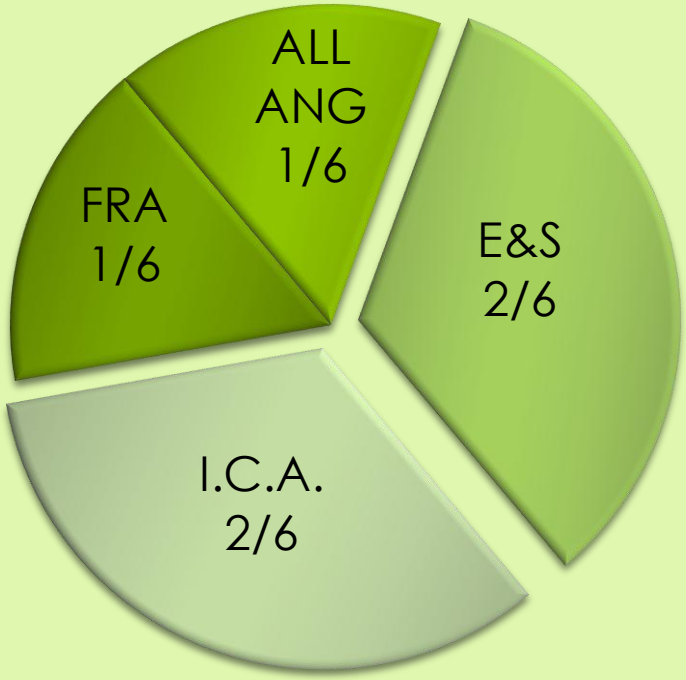

Conditions de promotion au semestre FCB-FCE

Que se passe-t-il si j'échoue au cours d'un des trois premiers semestres en FCE ?

- une seule promotion conditionnelle est admise,
- au second échec, redoublement ou passage en FCB,
- après le 3ème semestre : plus de redoublement ou de changement de profil, l'apprenti va au bout de sa formation, à condition que son contrat d'apprentissage ne soit pas rompu.

Conditions de promotion au semestre FCB-FCE

Que se passe-t-il si j'échoue au cours de l'un des semestres 1, 2 et/ou 4 en FCB ?

- une seule promotion conditionnelle est admise,
- au second échec, préavis du conseil au maître d'apprentissage,
- après le 4ème semestre : plus de redoublement ou de changement de profil, l'apprenti va au bout de sa formation, à condition que son contrat d'apprentissage ne soit pas rompu.

Conditions de promotion au semestre FCM

Que se passe-t-il si j'échoue au cours d'un des quatre premiers semestres en FCM ?

- une seule promotion conditionnelle est admise,
- au deuxième échec durant les quatre premiers semestres, la maturité est abandonnée et l'élève poursuit sa formation en FCE sans maturité,
- jusqu'au troisième semestre, l'élève de FCM en échec peut aussi être réorienté en FCB.

Conditions d'obtention du CFC

- Pour obtenir son CFC d'employé de commerce, l'apprenti doit réussir la partie école ET la partie employeur, **l'une ne pouvant pas compenser l'autre.**
- Toutes les conditions détaillées figureront dans le **«Mode d'emploi volée 2015-2018»** déposé sur le site de l'EPCL. Lisez-le et posez des questions si nécessaire.
- FCB-FCE-FCM : utilisez la feuille Excel de «calcul de notes et moyennes» à laquelle vous aurez accès dès votre entrée en formation.

En cas de difficulté, des appuis libres

Appuis libres à l'EPCL
Vallée de la Jeunesse (salles)

sans inscription, de 17h30 à 18h15

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Allemand	--	VJ-007	VJ-104	--
Anglais	--	VJ-008	--	VJ-008
Economie	VJ-009	--	VJ-009	VJ-009
ICA	--	VJ-101	--	VJ-101
Mathématiques	VJ-103	--	--	VJ-103

L'école et l'employeur (maître d'apprentissage)

- L'employeur, un partenaire privilégié de votre formation :
  - Il est votre répondant principal auprès de l'école.
  - Toute demande de congé doit être signée de sa main.
  - Toutes vos absences lui sont communiquées par écrit, qu'elles soient justifiées ou non, annoncées ou non.
  - L'employeur reçoit vos bulletins intermédiaires. Il est également informé des sanctions que vous recevriez.
  - En regard de vos résultats scolaires et de la qualité du travail fourni sur votre place de travail, il décide d'une éventuelle rupture de contrat d'apprentissage.

Reconnaissance des diplômes internationaux

Etes-vous détenteur d'une certification en allemand, en anglais ou en italien ?

- **Alors, ce qui suit peut vous intéresser :**

- Profil **B** : **B1** ou supérieur → dispense cours et examens
- Profil **E** : **B1** ou supérieur → dispense cours et examens
- Profil **M** : **B2** ou supérieur → dispense cours et examens

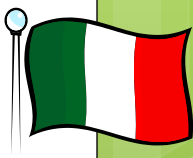

- Un diplôme d'italien peut éventuellement vous dispenser… d'allemand.

- Demande au doyen du site.

- Certification obtenue durant votre formation à l'EPCL : adresser votre demande dès l'obtention du certificat de langue.

Reconnaissance des études gymnasiales

- Si vous avez **obtenu** une maturité gymnasiale (FCM) ou un diplôme de culture générale (FCE/FCB) :
  - Possibilité d'être dispensé dans les branches dans lesquelles vous avez eu 4 de moyenne au moins dans votre bulletin final (sauf ICA, Economie et CID/A&R).
  - Demande écrite sur formulaire S44 disponible sur le site web, contresignée par l'employeur à présenter personnellement au doyen en même temps que l'original du bulletin final de maturité ou de culture générale.

Règles, usages et recommandations

- Si vous ne les avez pas envoyées lors de votre inscription, vous êtes priés d'apporter au secrétariat **2 photos passeport** récentes et significatives avec Nom, Prénom, Classe au verso.

- Ces photos servent à la constitution de votre dossier et à l'établissement de la carte d'apprenti.

- **Ultime délai :**

4 SEPTEMBRE

Règles, usages et recommandations

- Interdiction d'utiliser les escaliers et passages de sécurité sauf en cas d'incendie ou de péril ! Ils sont sous alarme !
- La salle de classe n'est pas une cafétéria !
- Le pique-nique est toléré dans le corridor et dans les lieux aménagés (ex. salle spéciale au 3ème étage). **On ne laisse pas trainer de déchets dans ces lieux !**
- Attention aux vols, ne prenez pas de valeurs aux cours !
- Places de parc pour motos à disposition
- Évitez que vos accompagnants n'encombrent le chemin de la Prairie.
- Pas de places de parc pour voiture à l'EPCL !

Règles, usages et recommandations

- Le tri des déchets à l'EPCL :

Récupération PET dans chaque classe et dans les couloirs

Récupération du papier, dans chaque classe

Récupération de l'aluminium à chaque étage

Règles, usages et recommandations

- L'EPCL, une école à l'intérieur de laquelle on ne fume pas !

- Des cours sans Natel

- On ne boit pas et on ne mange pas en classe, ni dans les salles informatiques en libre accès !

Règles, usages et recommandations

- **Le service d'immeuble (conciergerie)…**
  - des salles de classe nettoyées chaque jour
  - des tableaux noirs préparés chaque matin
  - à votre service pour votre confort
- **…mérite aussi notre respect !**
  - on ne laisse pas traîner les déchets
  - on les dépose dans les lieux de récupération prévus
  - cendres et mégots dans les cendriers extérieurs, et non pas jetés parterre
  - on monte les chaises sur les tables en fin de journée

Règles, usages et recommandations

- La cafétéria n'appartient pas à l'EPCL et le service est assuré par l'entreprise privée Eldora.
- Du respect pour le personnel s.v.p. !
- Préparations à domicile autorisées. Quelques micro-ondes à disposition pour les réchauffer.
- On ne mange pas de repas achetés ailleurs dans la cafétéria.
- Se servir du matériel mis à disposition par la cafétéria sans acheter, c'est voler !
- C'est un self service, on rapporte les plateaux sur les chariots de service, le personnel garde sa bonne humeur et son sourire

Règles, usages et recommandations

- Autant apprendre à connaître vos obligations dans le règlement que vous allez recevoir plutôt qu'aux retenues !
- Les avertissements : quelques principes : M - A – T - E
- Discipline : exigences, conséquences disciplinaires
- Respect et soin du matériel mis à disposition (mobilier, matériel informatique…)

Règles, usages et recommandations

- Absence aux cours professionnels et aux tests
  - Toute absence aux cours prévue à l'avance doit faire l'objet d'une demande de congé à l'école dûment motivée, contresignée par l'employeur et par un représentant légal pour les élèves mineurs.
  - Toutes les absences sont communiquées au maître d'apprentissage et doivent être justifiées auprès de lui.
  - Lorsque je manque un test, la note 1 est attribuée provisoirement.
  - Si le professeur me le demande, je dois pouvoir prouver que mon absence était justifiée avant d'avoir le droit de rattraper un test.

Règles, usages et recommandations

- Absence aux cours professionnels
  - Dès le moment où mon absence à un test est considérée come justifiée, j'ai le droit de rattraper l'épreuve manquée en remplacement du 1.
  - Pour prouver à un professeur que mon absence à un test était justifiée, je dispose de deux moyens :
    - Présenter un certificat médical à mon professeur
    - Lui présenter le formulaire S16 dûment complété
  - En cas d'absences répétées à des tests ou d'absence suspecte, le professeur peut exiger la production d'un certificat médical pour toute future absence à une épreuve.

Règles, usages et recommandations

- Absence aux cours professionnels
  - Lorsque j'ai été absent à un test et que je dispose d'un certificat médical, j'en garde une copie que je montre d'abord à mes professeurs et que je remets ensuite au secrétariat.
  - Le formulaire S16 et le détail des règles en matière d'absences figure sur le site www.epcl.ch sous rubrique formulaires publics/ demandes de rattrapages de tests.

La vie à l'EPCL

- Les délégué-e-s de classe
- Les maîtres responsables de classes (MRC)
- Médiathèque, salle de travail, salle internet
- Salle de pique-nique
- Charte internet

Quelques adresses web utiles

- **www.skkab.ch/fr**
  - De nombreuses informations utiles sur la formation commerciale et la nouvelle ordonnance de formation 2012
- **www.epcl.ch**
  - Informations et contacts liés à l'EPCL, classes virtuelles
- **www.dfj.vd.ch/dgep/**
  - Professions / formation / surveillance / examens
    textes légaux / statistiques / dates d'interruption des cours…
- **www.orientation.vd.ch/**
  - Recherche d'un emploi, bourse des places d'apprentissage, description des formations, conseils
- **http://formation-apprentis.ch**
  - coach-app et app-app, soutien, conseils et appuis scolaires
- **www.kiftontaf.ch**
  - Conseils pratiques en cas de problèmes sur la place de travail
- **www.cvaj.ch**
  - Centre vaudois d'aide à la jeunesse, appuis scolaires